



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

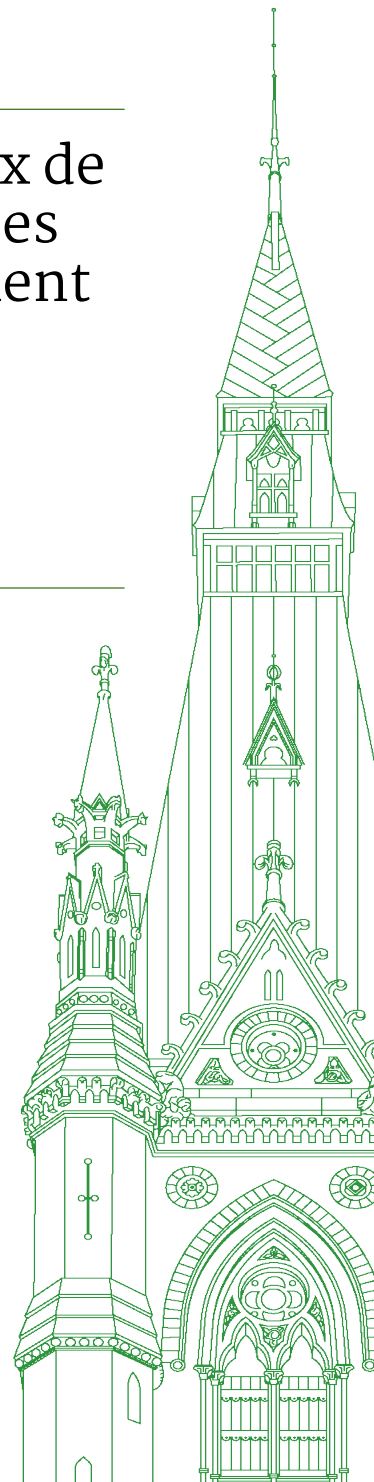
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 010

Le lundi 2 février 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 2 février 2026

• (1545)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 10^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Sous-comité le lundi 26 janvier 2026, le Sous-comité se réunit pour sa séance d'information sur la situation des droits de la personne en Iran.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Conformément au Règlement, les députés peuvent participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

J'ai quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous donne la parole nommément avant de parler. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du micro pour l'activer et le désactiver quand vous ne parlez pas. Pour ceux qui utilisent Zoom, vous pouvez, au bas de votre écran, choisir le canal qui vous convient: anglais, français ou plancher. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal souhaité.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je vous rappelle aussi que les travaux du Sous-comité portent sur des questions d'ordre international et non pas national. Les questions et les réponses doivent être à l'avenant.

Je souhaite la bienvenue à notre première témoin, Mme Nazanin Boniadi. Elle est militante pour les droits de la personne et se joint à nous par vidéoconférence.

Je dois dire quelques mots ici. Malheureusement, lorsque nous avons rendu hommage à certaines personnes, Mme Boniadi n'était pas présente. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, madame, et de vous dire notre fierté de vous annoncer que vous avez été reconnue par notre comité comme l'une des plus grandes parmi les défenseurs des droits de la personne. Comme militante, vous écrivez une nouvelle page de l'histoire de l'humanité et des droits de la personne. Merci pour le travail que vous accomplissez. Que Dieu vous accompagne à chaque pas dans la défense des droits de la personne.

Madame Boniadi, bienvenue au Comité. Vous disposez de cinq minutes pour nous présenter votre exposé. Allez-y, je vous prie.

Nazanin Boniadi (militante des droits de la personne, à titre personnel): Monsieur le président, merci beaucoup de cette aimable reconnaissance.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner.

Avant de parler moi-même, je voudrais citer les propos d'une personne qui ne peut pas être ici aujourd'hui. Ce message m'a été envoyé récemment par un dissident en Iran:

On est pour tout dire sous le coup de la loi martiale ici. Au moindre geste, on est arrêté. Ils vérifient les téléphones. Ils déshabillent les gens pour voir s'ils ont été blessés par balle, et, si c'est le cas, ils les placent en détention.

Ils m'ont menacé, moi aussi: « Fais le moindre geste, et nous allons faire une descente chez toi et t'emmener là où personne ne pourra plus te retrouver. »

Ce silence m'étouffe. Mon téléphone est mis sur écoute. Ils savent où nous habitons. Il y a un mémorial dans chaque ruelle — des jeunes, beaux comme des fleurs, sont enterrés là.

J'ai survécu seulement parce que les balles ne m'ont pas trouvé.

Nous sommes 90 millions de prisonniers et d'otages. Sans vous, nous sommes vraiment seuls.

À vrai dire... J'aimerais bien devenir, moi aussi, l'un des martyrs immortalisés.

C'est la réalité psychologique et physique quotidienne de millions d'Iraniens. Les avocats et les experts des droits de la personne tirent la sonnette d'alarme: ce qui se passe en Iran en ce moment n'est pas une répression ordinaire. C'est une attaque systémique contre une population civile et cela répond au critère de la définition juridique de crime contre l'humanité.

Pour comprendre pourquoi les Iraniens continuent de tout risquer, il faut comprendre comment la République islamique gouverne. La légitimité politique a toujours reposé sur un contrat social. L'État assure la sécurité et la subsistance en échange du consentement de la population. Mais, comme l'écrivait récemment l'écrivain Karim Sadjadpour, ce qui existe en Iran n'est pas un contrat social. C'est un « bail prédateur », imposé en 1979 et « expiré depuis longtemps ».

Les Iraniens vivent encore dans le rêve fiévreux d'un religieux intolérant, l'ayatollah Khomeini, qui croyait que l'économie était pour les ânes. Leur vie privée est réglementée — qui ils aiment, ce qu'ils regardent et ce qu'ils portent. Les femmes sont traitées comme des citoyennes de seconde zone, battues, emprisonnées et tuées pour un morceau de tissu.

Les Iraniens subissent régulièrement des pannes de courant dans un pays riche en pétrole et en gaz. Leurs économies ont été réduites à peau de chagrin par la flambée de l'inflation, tandis que la monnaie nationale a perdu plus de 99 % de sa valeur depuis la révolution. Les rivières se sont asséchées. Les lacs disparaissent. La capitale bien-aimée du pays, Téhéran, est en train de s'enfoncer à cause du pompage des eaux souterraines. Les slogans de l'État sont « Mort à l'Amérique » et « Mort à Israël », jamais « Vive l'Iran ». Le patriotisme, selon le fondateur de la révolution, était du paganisme.

Alors qu'on enjoint aux citoyens d'endurer l'austérité, un État parallèle dominé par le Corps des gardiens de la révolution islamique fonctionne comme une mafia exemptée de taxes qui contrôle les ports, les télécommunications et la construction, pendant que les élites font passer des biens de luxe en contrebande par des terminaux privés.

Les citoyens qui manifestent contre cette situation sont considérés comme des ennemis de Dieu. Ils sont exécutés au mépris de toute procédure régulière après avoir été accusés, par exemple, de « corruption sur terre ». La République islamique affiche le taux d'exécution par habitant le plus élevé au monde. Ce n'est pas de la gouvernance. Ce sont des extractions, de la coercition et de la terreur.

Ce régime vient d'entrer dans sa phase la plus violente. Des reportages et des témoignages crédibles provenant de l'intérieur de l'Iran indiquent que, depuis le début du soulèvement national à la fin de décembre 2025, des dizaines de milliers de personnes ont probablement été tuées. Les organisations de défense des droits de la personne expliquent que les coupures de communications sont telles que tous les chiffres disponibles sont largement sous-évalués. Par son ampleur, son organisation et son intention, cette violence répond au critère de la définition juridique du crime d'extermination selon le Statut de Rome.

Au regard du principe de la responsabilité de protéger, reconnue dans le droit international, cette situation déclenche une obligation. Des milliers de manifestants détenus sont désormais menacés incessamment d'exécution. Les autorités judiciaires supérieures ont prévenu que les manifestants qui continueraient leurs agissements pourraient être accusés de faire la guerre à Dieu, une accusation systématiquement employée pour justifier des exécutions massives.

Le peuple iranien a fait preuve d'initiative, de cohésion et d'un courage extraordinaire. Il a rempli son rôle, et la responsabilité de protéger appartient désormais à l'extérieur.

● (1550)

Pour le Canada, six mesures découlent directement de cette obligation.

Premièrement, protéger les civils en affaiblissant la capacité du régime à commettre des atrocités. Le leadership dont a fait preuve le Canada en désignant le CGRI comme organisation terroriste a déjà ouvert la voie à d'autres. Ce leadership doit maintenant s'accompagner d'une mise en œuvre multilatérale coordonnée visant les cadres, les actifs et l'infrastructure du CGRI.

Deuxièmement, imposer des mesures économiques durables, geler les avoirs du régime à l'échelle mondiale et démanteler les réseaux clandestins de pétroliers qui financent cette répression.

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé le temps de près d'une demi-minute.

Nazanin Boniadi: Je suis vraiment désolée. Je pourrai parler du reste plus tard. J'aimerais terminer par un message, parce que je vous ai apporté celui d'un Iranien.

Voici ce que l'un des dissidents les plus courageux, Toomaj Salehi, voulait que je dise: « Depuis des années, nous descendons dans la rue pour revendiquer nos droits à la liberté et à l'égalité, pour la démocratie, pour refermer une plaie qui saigne depuis des décennies. Nous nous aidons les uns les autres et nous comptons les uns sur les autres, mais pendant combien de temps pourrions-nous résister mains nues aux balles? Notre famille de chercheurs de paix va-t-elle nous laisser affronter seuls cette situation? Si ce mouvement échoue, ce ne sera pas parce que les Iraniens auront manqué de courage. Ce sera parce que le monde, encore une fois, n'aura pas réussi à aller à leur rencontre au tournant de l'histoire. »

Merci.

Le président: Merci. C'est bouleversant. Merci, madame Boniadi.

Nous allons maintenant commencer la première série de questions. J'invite M. Majumdar à prendre la parole pour sept minutes.

Allez-y, monsieur, je vous en prie.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci, madame Boniadi. Merci d'être venue nous voir et d'être l'un des lauréats de nos prix pour la défense des droits de la personne. Nous sommes très fiers de votre engagement en faveur du peuple iranien.

Je veux vous céder une partie de mon temps de parole pour vous permettre de terminer votre exposé. Si vous voulez ajouter quelque chose, n'hésitez pas à le faire maintenant.

Nazanin Boniadi: Je vous en suis très reconnaissante. Merci beaucoup.

La troisième mesure dont je voulais parler parmi les appels à l'action est la garantie du droit à l'information. Les coupures d'Internet empêchent évidemment les Iraniens de communiquer entre eux, mais aussi avec le monde extérieur. Ce n'est pas seulement une question technique, mais une question de protection.

La quatrième mesure est la fin à l'impunité. Les responsables du régime impliqués dans la répression devraient être expulsés du Canada, et des poursuites judiciaires devraient être engagées en vertu de la compétence universelle.

Cinquièmement, il faut exiger la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques.

Sixième et dernière mesure, le Canada devrait passer d'une relation rompue à une non-reconnaissance officielle de la République islamique. Un régime qui fait systématiquement la guerre à sa population n'a plus aucune légitimité.

Merci beaucoup.

Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie. Ce que vous venez de dire est important, car il s'agit de recommandations essentielles que nous allons maintenant mettre en œuvre. La domination des Iraniens par cette dictature militaire religieuse a fait disparaître cette lumière ancienne qui filtre de nouveau grâce au courage du peuple.

Ma question est la suivante. Le cylindre de Cyrus, dans sa coque fissurée, est exposé aux Nations unies à New York, mais les Nations unies elles-mêmes ont été parmi les institutions malheureusement les plus passives quand il s'est agi de remplir la promesse de Cyrus, que chaque délégué ne peut manquer de croiser quand il entre dans ses locaux. Quel message voulez-vous adresser à António Guterres, aux Nations unies et à ses institutions dites de défense des droits de la personne, alors que des milliers d'Iraniens sont massacrés par un régime extrêmement brutal?

● (1555)

Nazanin Boniadi: Ce que vous dites est déchirant. Vous avez raison. À mon avis, le multilatéralisme a laissé tomber non seulement le peuple iranien, mais aussi le peuple vénézuélien et bien d'autres. Quand nous le faisons valoir, comme je l'ai fait il y a trois ans et comme d'autres dissidents l'ont fait récemment devant le Conseil de sécurité des Nations unies, et que nous faisons entendre la voix du peuple iranien à l'ONU, et non pas celle du régime répressif qui y est déjà représenté, nous nous heurtons évidemment à des obstacles, parce que la Chine et des pays comme la Chine et la Russie opposeront toujours leur veto à toute mesure significative qui réduirait et ferait cesser l'influence du régime et donnerait voix au peuple iranien.

Les législateurs du monde entier, du monde libre en tout cas, doivent unir leurs efforts et trouver un meilleur modèle pour appuyer la paix, la liberté, la démocratie et les droits de la personne, car, pour l'instant, nous y échouons.

Shuvaloy Majumdar: Merci.

Comme vous l'avez rappelé, le gouvernement de Pékin est responsable d'un pacte pluriannuel de 60 milliards de dollars pour la prospérité et la sécurité du régime iranien, et le gouvernement du Kremlin a évidemment une chaîne d'approvisionnement massive de drones et de munitions en lien avec le régime iranien. Les deux pays ont tout intérêt à maintenir le chef suprême et son appareil.

Compte tenu de la façon dont le CGRI, le groupe Basij et d'autres ont réprimé le peuple iranien, quel serait, selon vous, le meilleur moyen de lutter contre des dictateurs régionaux aussi violents et un régime qui est de plus en plus le projet colonial de ces deux voisins?

Nazanin Boniadi: Le très courageux dissident Toomaj Salehi a dit qu'ils étaient mains nues. Ils ne sont pas armés et ils sont la cible de balles.

Pour les défenseurs de la paix, comme moi — j'en suis une —, cela veut dire qu'il faut trouver un moyen d'instaurer la paix dans une situation où l'État fait la guerre à son peuple. Je ne suis pas politicienne, mais je sais que la responsabilité de protéger existe en vertu du droit international et qu'il faudra adopter une approche multilatérale mûrement réfléchie pour s'acquitter de cette responsabilité. Il faudra prendre des mesures ciblées contre le CGRI et la machine de répression qui s'attaquent à des innocents.

Shuvaloy Majumdar: Merci.

Il nous reste quelques minutes.

Partout en Europe, notamment à Londres, au Royaume-Uni, les capitales réagissent très lentement au massacre des Iraniens dans leurs propres rues. Il leur a fallu plus d'une décennie pour même se rendre compte que le régime joue un jeu de dupes avec elles au nom de la réforme pour tous depuis si longtemps, tout en poursui-

vant des ambitions nucléaires et en alimentant le terrorisme à l'échelle régionale.

Que diriez-vous pour faire sortir les capitales de leur fidélité hypnotique à leur ancienne idéologie et les inciter à agir maintenant, à agir aujourd'hui et à inscrire le CGRI dans la liste?

Nazanin Boniadi: Le Canada a joué un rôle de premier plan à cet égard, et nous sommes très heureux de voir que l'Union européenne s'est jointe à vous récemment. Le Royaume-Uni fait désormais exception. Nous lui demanderions s'il va rejoindre le monde libre. Les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Europe ont tous inscrit le CGRI sur la liste. Le Royaume-Uni doit absolument rattraper son retard et se rendre compte que l'avenir appartient au peuple iranien, pas à ce régime.

Shuvaloy Majumdar: Merci beaucoup.

Il reste une trentaine de secondes. Si vous avez d'autres choses à nous dire, allez-y, n'hésitez pas.

Nazanin Boniadi: Merci à vous tous d'être des leaders et de continuer à soutenir le peuple iranien.

Je vous invite instamment à prendre bonne note des six recommandations et je serai heureuse de travailler avec vous sur ce front. Merci.

Shuvaloy Majumdar: Apparemment, il me reste encore une minute.

Permettez-moi de l'utiliser pour vous poser une question sur le fait que le régime iranien ferait de la propagande par l'entremise d'organisations en Occident. Quelles preuves en avons-nous?

● (1600)

Nazanin Boniadi: De nombreuses vidéos en ligne montrent effectivement qu'ils font de la manipulation. Sur Wikipédia et Wikimedia Commons, par exemple, ils veillent à ce que les vidéos, photos et sources principales renvoient à Ali Khamenei, à la propagande du chef suprême et à son site Web.

Manifestement, les responsables du régime bénéficient d'une tribune dans les médias occidentaux. Ils ont été autorisés à publier leurs éditoriaux pendant la coupure d'Internet.

J'invite les gouvernements, les médias et les institutions occidentaux à veiller à ce que les représentants du régime ne soient pas autorisés à répandre leur propagande et à ce que la voix du peuple iranien prévaille.

Shuvaloy Majumdar: Merci beaucoup.

Je me tourne maintenant vers le président, car je suis convaincu d'avoir largement dépassé l'échéance.

Nazanin Boniadi: Merci.

Le président: Merci.

J'invite Mme Vandenberg à prendre la parole pour trois minutes et demie.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci.

Je vais partager mon temps avec M. Ehsassi.

Je tiens à vous dire, madame Boniadi, combien nous sommes heureux que vous soyez ici. Vous devez savoir que la reconnaissance qui vous a été attribuée par le Comité a obtenu l'unanimité de tous les partis. C'est donc vraiment tout le Parlement du Canada qui honore votre travail et, à travers vous, le travail de tous ces gens incroyablement courageux qui sont actuellement dans les rues de Téhéran et partout en Iran et qui luttent pour leur liberté.

Au fait, je vous remercie des six recommandations que vous nous avez présentées. Ce sera très utile.

Dans votre exposé, vous avez parlé de l'importance d'un multilatéralisme mûrement réfléchi. Pourquoi est-il important que la communauté internationale appuie le peuple iranien par des mesures multilatérales?

Par ailleurs, surtout si l'on en vient, comme nous l'espérons, à des élections libres et justes en Iran, pourquoi est-il important que cela se fasse avec le soutien international et non pas celui d'un pays ou d'une puissance quelconque?

Nazanin Boniadi: Merci beaucoup.

Je voudrais prendre un instant pour rendre hommage à Toomaj Salehi et aux autres. Je porte la voix de Toomaj aujourd'hui, et je veux m'assurer que lui et d'autres en Iran qui languissent en prison — Fatemeh Sepehri, Narges Mohammadi et d'innombrables autres personnes... Je ne peux pas toutes les nommer. Merci.

Pour répondre à votre question, c'est la rhétorique du régime iranien. Son slogan et ses principes fondateurs essentiels sont « Mort à l'Amérique » et « Mort à Israël ». Ils ont tué et exécuté des gens en les accusant faussement d'être inféodés aux États-Unis et à Israël. C'est une raison de plus de s'assurer que ce n'est pas seulement présenté par le régime avec l'appui de ces deux gouvernements. Cela devrait être appuyé... En fait, tous les pays épris de liberté et leurs gouvernements devraient appuyer les efforts d'un Iran libre et démocratique. C'est là que le multilatéralisme entre en jeu, pour protéger l'idée que la liberté est quelque chose que nous appuyons tous, pas seulement un ou deux gouvernements.

Anita Vandenbeld: Vous avez aussi parlé de la coupure d'Internet. Le régime fait des pieds et des mains pour empêcher les gens de parler des atrocités qui sont commises. Il y a des moyens... Je sais que, dans d'autres contextes, vous avez parlé de choses comme la technologie satellite-cellulaire ou de ce qu'il est possible de faire pour relancer les communications.

Pourriez-vous nous expliquer ce que le Canada ou d'autres pays pourraient faire à cet égard?

Nazanin Boniadi: Merci beaucoup.

Oui, je pense qu'on a essayé de voir si la technologie satellite-cellulaire pourrait fonctionner et cherché d'autres moyens. En fait, il faut prendre de l'avance au cas où ce genre de situation se reproduirait plus tard. Il ne suffit pas de réagir. Nous devons être proactifs.

J'invite instamment les entreprises de technologie à travailler avec les gouvernements pour prendre des mesures proactives à cet égard et éviter que la situation se reproduise.

Le président: Merci, madame Vandenbeld.

Monsieur Ehsassi, vous avez la parole pour trois minutes et demie.

L'hon. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi de vous remercier, madame Boniadi.

Vous avez été une ressource incroyable pour nous tous. Vous êtes en quelque sorte une ligne directe pour nous. Merci de tout ce que vous accomplissez.

Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'aimerais mettre les choses en contexte pour tous les membres du Comité et tous ceux qui nous suivent. Comme vous l'avez dit, c'est un gouvernement qui fait la guerre à son propre peuple. Les chiffres sont vraiment sans précédent. Connaissez-vous d'autres cas, à l'époque moderne, où un gouvernement criminel aurait tué autant de gens, comme ce que nous avons vu dans les rues de l'Iran depuis 40 ou 50 ans? Je veux simplement sensibiliser tout le monde à l'horreur de cette situation.

Avez-vous des précédents en tête?

• (1605)

Nazanin Boniadi: Je suis désolée, j'ai été coupée.

Je suis désolée, monsieur Ehsassi, mais j'ai perdu le contact pendant un instant.

L'hon. Ali Ehsassi: Je me demandais simplement si, à votre connaissance, un autre pays aurait connu une situation de la même ampleur que les agissements criminels du régime iranien à l'ère moderne, depuis 40 ou 50 ans.

Nazanin Boniadi: Non, je ne peux pas l'imaginer. On sait évidemment que, sur la place Tiananmen, environ 10 000 personnes ont été massacrées, et c'était horrible. D'après ce que nous savons, en Iran, les chiffres ont dépassé ce seuil. Au moins 6 000 cas sont confirmés, et plus de 17 000 sont en cours de vérification. Selon certains journalistes d'enquête et médecins iraniens, le nombre serait de 33 000.

Non, je dirais que c'est l'un des plus grands massacres de manifestants depuis la Seconde Guerre mondiale, sinon le plus grand.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci.

Vos recommandations sont toutes remarquablement concrètes. Et très efficaces. Selon vous, laquelle aurait le plus de chances d'obtenir l'adhésion non seulement du Canada, mais aussi des États-Unis et de tous nos alliés? Je crois vraiment qu'il est important que les pays agissent de concert, et nous devrions veiller à ne pas agir isolément.

Selon vous, laquelle devrions-nous faire valoir plus particulièrement?

Nazanin Boniadi: C'est difficile à dire, parce qu'elles ont toutes autant d'importance. Mais, puisque vous êtes les premiers à avoir isolé le CGRI et à l'avoir tenu responsable, je vous inviterais à en parler avec vos homologues britanniques et à obtenir qu'ils en fassent autant.

Il y a une autre chose dont on ne parle pas assez, à mon avis, c'est la non-reconnaissance. Vous avez également ouvert la voie — je crois que c'était en 2012 — quand vous avez fermé l'ambassade d'Iran au Canada. L'étape logique suivante est la non-reconnaissance, ce qui voudrait dire que la République islamique ne représente pas légitimement le peuple iranien. Si nous pouvions obtenir un consensus mondial à ce sujet, ce serait fantastique.

Le président: Merci, monsieur Ehsassi.

J'invite maintenant M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, madame Boniadi, d'être parmi nous. J'en suis extrêmement heureux.

Je vais aller un peu dans le même sens que mon collègue M. Ehssasi, mais plus précisément par rapport à l'Iran.

Évidemment, vous connaissez bien votre histoire. Vous avez été témoin, directement ou indirectement, d'exactions absurdes du régime des mollahs.

En quoi la répression actuelle se distingue-t-elle des autres répressions qui ont déjà eu lieu sur le territoire de l'Iran, comme les exactions et les exécutions de masse commises en 1988?

[Traduction]

Nazanin Boniadi: Merci de la question.

En 1988, ce sont des prisonniers qui étaient visés, donc des personnes déjà détenues. Il ne s'agissait pas de manifestants. Ce que nous voyons aujourd'hui, ce sont des gens qui manifestent dans la rue. Quand je dis « prisonniers », je parle également de dissidents injustement incarcérés. Ils ont été emprisonnés pour des raisons politiques. C'était tout aussi odieux.

Aujourd'hui, nous voyons des gens descendre dans la rue pour exprimer leur mécontentement à l'égard de ce régime et se faire tirer dessus. Cette situation est sans précédent. L'appel numéro un qui galvanise et unit les gens dans la rue est « Mort à Khomeini » — ils ne veulent plus de ce régime — et « Liberté! Liberté! Liberté! » C'est vraiment ce qu'on entend systématiquement. Tout le monde est uni: pas une seule faction qui n'adhère pas à ces slogans. C'est vraiment ce qui est différent aujourd'hui. Évidemment que le régime n'a d'autre choix que de recourir à sa tactique répressive habituelle, qui consiste à sévir contre les manifestants. Ce qui est sans précédent, par contre, c'est le nombre de manifestants qui ont été tués.

Ce que nous ne voyons pas, en fait, ce sont les dizaines de milliers — certains disent des centaines de milliers — de personnes qui ont été emprisonnées. On me dit, depuis l'intérieur de l'Iran, que les prisons sont tellement surpeuplées aujourd'hui que les gens sont entassés dans des espaces exigus, qu'ils ne mangent pas correctement, qu'on ne prend pas soin d'eux et qu'ils risquent une exécution imminente. C'est une autre vague qui pourrait se produire très bientôt.

• (1610)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Plusieurs experts internationaux estiment que l'ampleur, l'organisation et l'intention de ces répressions atteignent le seuil du crime contre l'humanité. Vous nous avez fait part dans votre présentation.

Au bénéfice du Comité, pouvez-vous nous donner des exemples concrets que nous pourrions colliger et, plus tard, verser dans l'espace public?

[Traduction]

Nazanin Boniadi: Certainement. Des experts des droits de la personne et des avocats ont déjà souligné le fait que, selon le Statut de Rome, il s'agit d'une extermination. Quand tant de personnes sont visées par l'État, c'est ce dont il s'agit. C'est une extermination. Et même si c'était à peine plus de 6 000 personnes dont on aurait confirmé la mort, ce serait déjà un crime contre l'humanité.

Mais il s'agit de bien pire et de crimes contre l'humanité beaucoup plus graves. Compte tenu de toutes les preuves — les preuves vidéo et les hauts fonctionnaires du ministère de la Santé qui nous ont dit que les chiffres étaient probablement très élevés, effectivement dans les dizaines de milliers —, il n'y a pas d'autre façon de l'envisager que comme des crimes contre l'humanité. Tous les gouvernements doivent donc unir leurs efforts pour trouver le moyen d'empêcher que la situation ne s'aggrave davantage.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous n'êtes pas obligée de répondre, mais à quel point des puissances étrangères qui travaillent main dans la main avec le régime des mollahs sont-elles présentement un obstacle aux actions des différents pays qui appuient le peuple iranien?

Je pense bien évidemment à la Chine, entre autres pays, qui fait beaucoup de commerce avec l'Iran sur le plan de l'énergie.

À quel point est-ce difficile de voir ces puissances soutenir le régime des mollahs?

À quel point ces puissances devraient-elles être, elles aussi, dénoncées par les divers pays qui appuient plutôt le peuple iranien qui se révolte?

[Traduction]

Nazanin Boniadi: Il est très clair que certains régimes autoritaires se protègent mutuellement sur le plan économique et politique. La faille des pays du monde libre est qu'ils ne parviennent pas à être tout aussi unis contre ce despotisme. Si nous ne sommes pas capables de nous positionner de telle sorte que le coût de la répression augmente et que le coût de la collaboration entre régimes répressifs augmente, nous échouons, et qu'est-ce que nous protégeons au final? Nous ne protégeons pas la démocratie. Nous ne protégeons ni la liberté ni la paix.

Les gens font l'erreur de penser que... Quand vous voyez un crime se produire devant vous, n'allez-vous pas voir l'auteur de ce crime pour l'arrêter? Quelqu'un en Iran m'a dit: « Quand je suis témoin d'un crime, j'appelle la police. Qui sommes-nous censés appeler quand c'est notre État qui est en train de commettre le crime? »

Nous devons effectivement adopter une approche multilatérale du droit international pour pouvoir arrêter un État, si je puis dire, et ce n'est pas ce que nous faisons. C'est à vous, c'est à des gens beaucoup plus intelligents et expérimentés que moi de déterminer comment s'y prendre, mais les mécanismes doivent être en place, et nous devons les mettre en œuvre par des mesures concrètes.

• (1615)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Quel message est envoyé au peuple iranien lorsque des pays, comme le Canada, reconnaissent la gravité des crimes, mais n'engagent pas de mécanismes diplomatiques concrets?

Nous tous ici, autour de la table, soutenons le peuple iranien, et ce, depuis longtemps. Malgré tout, on dirait qu'il y a une certaine gêne de la part de divers pays, comme le Canada. Ces pays dénoncent la situation, mais ça ne se traduit pas par des gestes concrets. Au lieu de ça, on voit, comme au Royaume-Uni dernièrement, le premier ministre canadien aller conclure des accords commerciaux en Chine, alors qu'on sait que la Chine soutient le régime des mollahs.

Comment est-ce que ça peut être interprété?

[Traduction]

Le président: Pourriez-vous répondre rapidement, s'il vous plaît? Le temps est écoulé.

Nazanin Boniadi: En bref, chaque pays défend ses propres intérêts, et c'est compréhensible. Je pense qu'il faut comprendre que, tant que le régime sera en place, il ne servira ni les intérêts du Canada ni ceux du monde entier. En trouvant le moyen de mettre fin à la répression et d'obliger ce régime à rendre des comptes, on rétablira la paix dans la région tout en garantissant une meilleure stabilité dans le monde.

C'est dans votre intérêt et dans l'intérêt de tout le monde de se ranger du côté du peuple iranien.

Le président: Merci.

En mon nom et au nom de tous les membres du Sous-comité, je tiens à vous remercier du temps que vous nous avez consacré et de vos réponses très instructives. Encore une fois, je vous félicite de la reconnaissance que vous avez reçue à l'unanimité du Sous-comité. Nous respectons énormément votre travail et vos efforts et nous vous souhaitons la meilleure des chances.

Merci.

Nazanin Boniadi: Je vous en suis profondément reconnaissante. Merci.

Le président: La séance est suspendue.

• (1615) _____ (Pause) _____

• (1625)

Le président: Nous sommes de retour et poursuivons notre réunion avec le deuxième groupe de témoins.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

Accueillons Farough Abeyat, étudiant, qui représente la majeure partie de la minorité en Iran.

Nous avons également Nazanin Afshin-Jam MacKay, défenseur des droits de la personne et de la démocratie. Soyez le bienvenu.

Par vidéoconférence, nous entendrons Atena Daemi, défenseur des droits de la personne. Soyez la bienvenue.

Nous accueillons aussi Kaveh Shahrooz, avocat et membre éminent de l'Institut Macdonald-Laurier.

Enfin, du Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne, nous accueillons notre ami Brandon Silver, directeur des politiques et des projets, et Kimberly Lenz, chargée des politiques et des programmes. Soyez les bienvenus.

Nous commencerons par donner à chacun quatre minutes pour se présenter. Nous entendrons d'abord M. Abeyat.

Vous avez quatre minutes, monsieur. Allez-y, je vous en prie.

Farough Abeyat (étudiant, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs, au nom du Front populaire démocratique ahwazi, nous attirons votre attention sur la grave situation, qui va en se détériorant, à laquelle sont confrontés les peuples non persans du territoire iranien, notamment suite aux événements qui se sont déroulés de décembre 2025 à janvier 2026.

Ces événements témoignent d'une escalade dangereuse de la répression et de la violence exercées par les autorités iraniennes, qui ont tué des dizaines de milliers de civils de sang-froid. Ces crimes n'étaient pas des incidents isolés; ils faisaient partie d'une politique systématique visant à réduire la dissidence au silence.

La peur et la terreur se sont largement répandues dans les communautés non persanes. Les citoyens vivent aujourd'hui sous une menace constante, dans la peur d'être arrêtés et la crainte de voir leurs enfants disparaître et d'être punis collectivement. Des maisons sont pillées, des familles sont brisées et des communautés entières sont intimidées en raison uniquement de leur identité nationale, culturelle ou linguistique.

La population arabe ahwazie a été parmi les plus sévèrement visées. Les arrestations arbitraires et massives se sont intensifiées, touchant des militants, des intellectuels, des travailleurs et des civils de tous horizons. La détention sans mise en accusation, les aveux forcés et les procès iniques sont devenus des méthodes couramment employées pour réprimer toute forme d'expression ou de résistance.

Cependant, la répression ne touche pas seulement la population ahwazie. Des politiques semblables sont systématiquement appliquées à d'autres populations non persanes, notamment les Kurdes, les Turkmènes, les Azerbaïdjanais et les Baloutches. Ces communautés sont confrontées à une discrimination généralisée, à la militarisation de leurs régions, à la marginalisation économique et à de graves restrictions de leurs droits culturels et politiques. Leur souffrance commune témoigne d'un système d'oppression plus général avalisé par l'État et fondé sur l'identité.

L'Ahvaz est sous occupation iranienne depuis 1925. Depuis, la région a été soumise à des politiques de marginalisation, de manipulation démographique et d'effacement culturel. Bien qu'elle soit l'une des régions les plus riches en ressources naturelles, sa population autochtone demeure parmi les plus pauvres. L'Ahvaz a de vastes réserves de pétrole et de gaz et constitue un pôle majeur des entreprises pétrochimiques. La région possède également des terres agricoles fertiles, des entreprises sidérurgiques et de nombreuses ressources minérales. Ces ressources contribuent largement à l'économie iranienne, mais les habitants de l'Ahvaz se voient refuser leur juste part. Ils souffrent de chômage, de la destruction de leur environnement, de pénuries d'eau, de la confiscation de terres et de restrictions linguistiques et culturelles. Leur participation politique et leurs libertés fondamentales sont systématiquement niées.

Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui n'est pas seulement une question interne: ce sont des violations constantes et graves des droits de la personne contre des peuples entiers vivant sous la domination de l'État iranien. La répression des Arabes ahwazis, des Kurdes, des Turkmènes, des Azerbaïdjanais, des Baloutches et d'autres peuples non persans a révélé une discrimination systématique profondément enracinée dans la structure politique de l'État.

Le Front populaire démocratique ahwazi demande à la communauté internationale de rompre son silence, d'écouter la voix des opprimés, de mener des enquêtes indépendantes et de tenir responsables les auteurs de ces crimes. Nous exigeons la fin immédiate des arrestations de masse, des exécutions extrajudiciaires et des punitions collectives. Nous demandons la libération de tous les prisonniers politiques et la reconnaissance des droits légitimes des peuples non persans, y compris de leur droit à la dignité, à la justice, à l'égalité et à l'autodétermination.

Les peuples opprimés d'Iran ne demandent pas la charité; ils exigent la reconnaissance de leurs droits humains fondamentaux — le droit de vivre librement sur leurs terres, de bénéficier de leurs ressources et de préserver leur identité sans crainte.

L'histoire a montré que l'oppression peut faire taire les peuples pour un temps, mais qu'elle ne peut jamais briser leur volonté. La lutte pour la liberté, la justice et l'égalité se poursuivra jusqu'à ce que ces droits soient pleinement respectés.

Merci.

• (1630)

Le président: Merci. Vous êtes à l'heure.

J'invite Mme Nazanin Afshin-Jam MacKay à prendre la parole.

Vous avez quatre minutes. Allez-y, je vous en prie.

[Français]

Nazanin Afshin-Jam MacKay (défenseure des droits de la personne et de la démocratie, à titre personnel): Au cours de mes 23 années comme défenseure des droits de la personne et de la démocratie, j'ai été témoin de nombreuses atrocités commises par ce régime, mais je n'ai jamais vu quelque chose de comparable à ce qui se passe aujourd'hui en Iran.

[Traduction]

Je n'ai jamais rien vu qui ressemble à ce qui se passe en Iran aujourd'hui, comme des parents qui fouillent dans des entrepôts remplis de sacs mortuaires et tentent désespérément de retrouver des proches. Un massacre des temps modernes vient d'avoir lieu, et les tueries se poursuivent. Les forces de répression patrouillent les rues, arrêtant les blessés ou les achevant d'une balle dans la tête, les jetant dans des fosses communes ou injectant des substances mortelles aux prisonniers.

Après la dernière série de manifestations, pendant « Femme, Vie, Liberté », la mission d'enquête de l'ONU sur l'Iran a révélé que le régime avait commis des crimes contre l'humanité. Et pourtant, l'ampleur de la violence dont nous sommes témoins aujourd'hui est sans précédent, avec notamment l'usage d'armes militaires contre des manifestants pacifiques.

Comme l'ancien procureur de l'ONU, Payam Akhavan, l'a déclaré il y a quelques jours au Conseil des droits de l'homme, au moins 33 000 Iraniens ont été tués. Il a rappelé que le génocide de Srebrenica avait fait 8 000 victimes parmi les Bosniaques et que le monde

avait réagi. En Iran, quatre fois plus de gens ont été massacrés en deux fois moins de temps.

Mme Boniadi a déjà donné des détails très précis à ce sujet. Donc, si vous le permettez, je vais passer directement aux recommandations, parce que les condamnations verbales ne sauvent pas de vies.

Je suis fier que le Canada ait, au fil des ans, fait preuve de leadership dans ce dossier, d'abord en fermant son ambassade et ensuite en inscrivant le CGRI sur la liste des organisations terroristes. Nous pouvons continuer de nous appuyer sur ce leadership.

L'ancien ministre canadien de la Justice, Lloyd Axworthy, a contribué à l'élaboration du principe de la responsabilité de protéger. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de le concrétiser. La responsabilité de protéger est souvent comprise à tort comme supposant une intervention militaire. En réalité, ce principe comprend un large éventail d'outils que le Canada est particulièrement bien placé pour diriger.

Premièrement, le Canada devrait convoquer une coalition des pays du G7 pour coordonner l'action, notamment en exhortant ceux qui ne l'ont pas encore fait, comme le Royaume-Uni, à inscrire le CGRI dans la liste des organisations terroristes et à rappeler ses ambassadeurs ou à fermer les ambassades du régime iranien. Cette coalition pourrait coordonner des sanctions ciblées qui paralysaient vraiment le régime. Elle pourrait, par exemple, sanctionner Arvancloud pour sa complicité dans la coupure délibérée des connexions Internet en Iran, comme les États-Unis et le Royaume-Uni l'ont déjà fait, et saisir les actifs du régime, puis les réutiliser pour aider les victimes ou soutenir les efforts démocratiques.

Deuxièmement, le Canada devrait aider les Iraniens en leur offrant un accès sécurisé à Internet, notamment des services de satellite et de VPN comme Starlink et des outils fournis par Psiphon. Psiphon est une entreprise canadienne qui a vu le jour à l'Université de Toronto et qui fournit des communications sécurisées par VPN à près de 10 millions d'Iraniens par jour. Même pendant les périodes de coupure, des vidéos et des séquences vidéo essentielles ont été partagées grâce à sa nouvelle innovation appelée Conduit. Les États-Unis financent cet organisme depuis de nombreuses années, et, pour répondre à l'augmentation de la demande, je crois que le Canada pourrait faire sa part.

Le Canada pourrait également financer la radiodiffusion indépendante et non partisane par satellite en Iran pour contrer la propagande du régime et appuyer le renforcement des institutions démocratiques.

• (1635)

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Ensuite, le Canada pourrait s'engager à l'avance à fournir de l'aide humanitaire et des fournitures médicales, pour être prêt à leur déploiement quand le régime tombera. Nous en avons désespérément besoin, car des médecins iraniens sont visés. Certains ont même été condamnés à mort simplement pour avoir traité les blessés.

Le Canada devrait activer la compétence universelle et d'autres mécanismes juridiques pour tenir les auteurs de crimes contre l'humanité responsables de leurs actes, dans le but ultime d'intenter des poursuites devant la Cour pénale internationale. Entretemps, la GRC pourrait ouvrir des enquêtes structurelles sur la situation en Iran au lieu de se contenter d'expulser les responsables du régime.

Enfin, le Canada pourrait appuyer un centre de gestion des crises, une plateforme où des experts des questions iraniennes pourraient se réunir et se préparer à la transition après le régime.

Les condamnations verbales ne sauvent pas de vies. De concert avec nos alliés, si la volonté politique est là, vous avez le pouvoir d'aider à mettre fin à ce massacre. Vous avez le pouvoir de garantir un Iran dénucléarisé. Un Iran libre et démocratique garantirait la sécurité non seulement des Iraniens, mais aussi de Canadiens comme Irwin Cotler et les victimes de la répression transnationale, qui ont besoin d'une protection policière 24 heures sur 24. Et c'est le monde entier qui serait alors plus en sécurité.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

J'invite maintenant Mme Atena Daemi à prendre la parole. Vous avez quatre minutes, madame.

Allez-y, je vous en prie.

Atena Daemi (défenseure des droits de la personne, à titre personnel): *[La témoin s'exprime en farsi, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Merci beaucoup de m'avoir invitée. Je voudrais parler directement de la situation actuelle des droits de la personne en Iran.

Ces jours-ci, beaucoup de gens en Iran répètent une phrase qui traduit clairement la gravité de la tragédie: « J'ai honte d'être en vie; j'aurais voulu être tué, moi aussi. » Ces propos expriment une blessure profonde et un lourd fardeau psychologique pour la mémoire collective de la société iranienne.

À la suite de l'effondrement de l'économie, de la chute brutale de la monnaie nationale et des fortes pressions exercées sur la vie quotidienne, la colère de la population s'est répandue dans tout le pays. Les manifestations et les grèves se sont rapidement multipliées à l'échelle du pays, mais elles ont aussitôt fait l'objet d'une violente répression. Les forces de sécurité et les militaires agissant sur ordre direct d'Ali Khamenei ont tiré à balles réelles sur des civils. En même temps, on coupait complètement les connexions Internet et même les communications téléphoniques pour empêcher les gens de transmettre des informations ou de demander de l'aide.

Pendant cette répression, les forces de sécurité ont attaqué des hôpitaux. Ils ont achevé des manifestants blessés d'une balle dans la tête ou ils les ont enlevés. Le sort de beaucoup d'entre eux est encore inconnu. Parmi mes amis et mes connaissances, au moins 11 personnes ont été tuées, dont Aida Aghili, une femme qui a reçu deux balles dans la tête.

Selon des données publiées par un organisme de défense des droits de la personne bien connu, l'HRANA, le nombre de décès confirmés est de 6 479, dont 118 enfants âgés de moins de 18 ans. Je dois rappeler que ce chiffre ne comprend que les cas qu'on a pu entièrement vérifier malgré la fermeture généralisée d'Internet. Par ailleurs, plus de 17 000 décès font toujours l'objet d'une enquête, et on recense au moins 11 020 blessés. Selon les estimations actuelles, entre 30 000 et 50 000 personnes auraient été tuées. Ces chiffres ne sont pas que des statistiques. Chaque chiffre représente une vie humaine et la destruction d'une famille.

Après la baisse des manifestations dans les rues, la répression est entrée dans une nouvelle phase, avec des arrestations violentes, des assignations à comparaître et des accusations forgées de toutes pièces, la présence de forces de sécurité dans les écoles, des pres-

sions sur les élèves et leurs familles, et un contrôle plus strict des hôpitaux et des centres médicaux. Parallèlement, les forces de sécurité ont effectué des descentes de maison en maison pour confisquer les antennes paraboliques et l'équipement Starlink.

La République islamique a demandé et recueilli de grosses sommes d'argent auprès des familles pour leur rendre les corps de personnes tuées, et auprès de gens pour la simple possession de matériel satellite ou Starlink, alors que le salaire minimum mensuel d'un travailleur iranien est extrêmement faible.

La situation des détenus est aussi extrêmement alarmante. Je parle d'expérience, puisque j'ai passé sept ans dans les prisons de la République islamique, et je sais très bien ce à quoi font face les détenus aujourd'hui, à savoir la torture systématique, les coups, l'isolement cellulaire, l'interdiction de communiquer avec leurs familles et les procès accélérés sans accès à un avocat. Cela entraîne souvent des peines de mort fondées sur des accusations inventées de toutes pièces. Jusqu'à présent, au moins 281 confessions forcées ont été diffusées dans des médias affiliés à l'État. De nombreux rapports font également état de refus de soins médicaux, d'injections forcées ou de l'administration de drogues inconnues, ainsi que de conditions de détention inhumaines causées par une grave surpopulation et le manque d'eau, de nourriture et de produits de première nécessité. Plus de 20 000 manifestants — avocats, infirmières, médecins, étudiants universitaires et élèves — ont été arrêtés jusqu'à maintenant.

Depuis des années, les Iraniens réclament pacifiquement la fin de la République islamique. Une fois de plus, il y a eu répression. Ce qui s'est passé au cours des derniers jours est sans précédent...

• (1640)

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Nous avons dépassé le temps prévu.

Atena Daemi: D'accord, pas de problème.

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Kaveh Shahrooz. Vous avez quatre minutes, monsieur.

Allez-y, je vous en prie.

Kaveh Shahrooz (avocat et agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier): Merci, monsieur le président.

Bonjour, et merci au Sous-comité de m'avoir invité.

Au fil des ans, j'ai comparu à de nombreuses reprises devant le Sous-comité pour parler des violations des droits de la personne en Iran. Chaque fois, je vous ai avertis que la situation était terrible. Aujourd'hui, je suis ici pour vous dire que la situation est catastrophique. Les Iraniens font face à une crise des droits humains avec peu de parallèles dans l'histoire contemporaine. C'est une urgence qui devrait obliger le Canada et tout le monde démocratique à agir.

Les gouvernements qui représentent vraiment leur peuple n'ont pas besoin de massacrer leurs citoyens et de cacher ce qu'ils font aux regards du monde en fermant Internet. Plus la légitimité d'un régime diminue, plus il est forcé de recourir à la violence et à la peur pour combler ce déficit. Le régime iranien se déchaîne aujourd'hui parce qu'il a perdu toute légitimité. Tout ce qu'il reste, c'est la violence brute et la terreur de l'État.

Pendant des années, le régime islamique a prétendu qu'il pouvait protéger l'Iran contre les menaces étrangères. Il a perdu cette illusion en raison de l'humiliation qu'il a subie pendant la guerre de 12 jours avec Israël. Au cours de cette guerre, Israël a montré au monde que le régime iranien ne peut pas contrôler son ciel, protéger ses hauts responsables militaires ou même fournir à ses citoyens des abris contre les bombes.

Pendant des années, le régime islamique a tenté de projeter sa puissance par l'entremise de ses mandataires. Ces mandataires, comme le Hezbollah et le Hamas, se sont maintenant effondrés ou ont été gravement affaiblis. Bachar al-Assad, qui a tué des centaines de milliers de ses propres citoyens sur ordre du régime iranien, a également disparu de la scène.

Au pays aussi, le régime est désespéré et à court d'options. En 1979, lorsque ce régime est arrivé au pouvoir, un dollar américain valait 70 rials. Grâce aux sanctions imposées en raison des efforts criminels et insensés du régime pour obtenir l'arme nucléaire, grâce à son incompétence et sa mauvaise gestion, grâce au gaspillage des richesses de la nation en Syrie, au Liban et dans la bande de Gaza, et grâce à des niveaux de corruption vertigineux parmi les plus hauts rangs du régime, aujourd'hui, ce même dollar américain vaut plus d'un million de rials. C'est de la destruction économique. Les Iraniens sont de plus en plus nombreux à sombrer dans la pauvreté.

Cela ne s'arrête pas là. En raison de niveaux criminels de mauvaise gestion criminelle et de corruption par ce qui a été appelé une « mafia de l'eau », l'Iran est littéralement à court d'eau. Le soi-disant président du pays a parlé de déplacer la capitale parce qu'il n'y a pas assez d'eau pour la population de Téhéran.

Il n'est pas diplomatique d'utiliser un tel langage, mais pour toutes les raisons que je viens d'énoncer, et bien d'autres encore, le régime iranien d'aujourd'hui est comme un animal agressif et enragé, qui se trouve acculé. Parce qu'il est acculé, il réagit avec une violence difficile à concevoir pour ceux d'entre nous qui vivent en sécurité au Canada. Lorsque l'Iran a éclaté à la fin de décembre et au début de janvier avec des manifestations contre le régime, ce régime féroce, illégitime et acculé a fait la seule chose que font les régimes comme celui-ci pour se maintenir au pouvoir: il a ouvert le feu et n'a pas arrêté tant que le pays n'a pas été plongé dans un bain de sang.

Selon les estimations très prudentes d'HRANA, l'agence de presse des militants des droits de la personne, le régime a tué, en l'espace seulement de quelques jours, 6 842 personnes, dont 146 avaient moins de 18 ans. L'HRANA fait également état de plus de 11 000 blessés. Comme je l'ai dit, ce sont des estimations très prudentes. Maintenant qu'Internet commence à se rétablir en Iran, nous entendons parler de dizaines de milliers de victimes.

Pour le crime de vouloir mettre fin à la dictature, pour le crime de vouloir mettre fin à l'apartheid de genre et religieux, pour le crime de vouloir pouvoir nourrir ses enfants et avoir de l'eau, des milliers et des milliers d'Iraniens ont été tués et jetés dans des morgues, placés dans ce qui est devenu le symbole sombre et durable des crimes du régime iranien contre l'humanité: le sac mortuaire noir.

Face à cette crise, je demande au gouvernement du Canada — non, je l'implore — de ne pas rester silencieux. Je vous implore de dire haut et fort que ce régime a commis des violations massives des droits de la personne et que ses dirigeants doivent faire face à la justice pénale internationale. L'Iran n'est pas partie au

Statut de Rome de la Cour pénale internationale, mais il existe des moyens, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité de l'ONU, pour que ses dirigeants soient quand même inculpés par la CPI. Le Canada devrait pousser la communauté internationale à obtenir un tel résultat.

Je vous implore de travailler à financer les terminaux Starlink pour les Iraniens, parce que le régime islamique continuera d'interdire l'accès à Internet pour commettre des atrocités. Je vous implore d'utiliser la loi que nous avons déjà pour identifier et expulser les membres du régime qui sont venus au Canada et y ont fait venir leur famille, et de saisir les biens de ceux qui ont apporté de l'argent ici. C'est de l'argent qui circule dans nos marchés immobiliers et nos banques.

• (1645)

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Vous avez déjà dépassé le temps d'une minute.

Kaveh Shahrooz: Certainement.

Je vous implore de permettre — après un contrôle adéquat, bien sûr — l'arrivée d'un plus grand nombre de réfugiés iraniens. Chaque fois qu'il y a des manifestations de masse en Iran, des hommes et des femmes courageux doivent fuir vers les pays voisins. Que le Canada soit un refuge pour eux et non pas pour les riches dirigeants du régime et leurs enfants.

Plus important encore, je vous implore de dire haut et fort, dans le cadre de la politique officielle du Canada, que le régime islamique en Iran est illégitime et doit disparaître. Adopter une telle politique n'est pas courant dans les relations internationales, mais nous l'avons fait pour un autre régime répugnant de l'ère moderne, celui de l'apartheid en Afrique du Sud. Là-bas, nous avons clairement reconnu le mal et nous y sommes opposés. Le régime iranien, un régime qui met des milliers de personnes dans des sacs mortuaires uniquement parce qu'ils veulent faire respecter leurs droits, n'est pas moins maléfisant. Je vous implore de vous y opposer.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

J'invite M. Brandon Silver à prendre la parole pour quatre minutes.

[Français]

Brandon Silver (directeur de la politique et des projets, Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne): Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de me donner l'occasion de me joindre à vous aujourd'hui.

[Traduction]

En tant que conseillers juridiques des victimes d'atrocités et des prisonniers politiques, nous avons été témoins des histoires humaines horribles qui se cachent derrière les statistiques renversantes sur les abus en Iran.

L'Iran a le taux d'exécutions d'enfants le plus élevé au monde, le taux d'exécutions global par habitant le plus élevé, le taux de prises d'otages par l'État le plus élevé et le taux d'emprisonnement des journalistes le plus élevé par habitant.

Cela entraîne des coûts réels et tangibles pour les Canadiens. Cela s'est traduit par le meurtre de la photjournaliste montréalaise Zahra Kazemi, les prises en otages de Maryam Mombeini et Saeed Malekpour, du meurtre des passagers canadiens du vol PS752, du meurtre de huit Canadiens le 7 octobre 2023, et des atrocités qui se poursuivent en ce moment même, et durant lesquelles il a été confirmé que les autorités ont tué des Canadiens et continueront probablement de le faire.

Aucun de ces Canadiens n'a obtenu justice, et leurs meurtriers et ravisseurs jouissent de l'impunité. Ils commettent de nouveaux crimes alors que nous nous réunissons ici aujourd'hui.

Le Canada a le pouvoir d'enquêter sur ces crimes et d'intenter des poursuites. Les critères établis par la GRC pour ouvrir une enquête structurelle ont clairement été atteints. Les crimes contre l'humanité qui sont commis ont un lien étroit avec le Canada; il y a des victimes canadiennes, beaucoup de membres de la communauté iranienne, ici au Canada, peuvent fournir des preuves à la GRC, et les auteurs de ces crimes sont susceptibles d'être arrêtés au Canada.

L'annonce de l'ouverture d'une enquête enverrait un message de solidarité aux victimes et de responsabilité aux auteurs de violations, tout en affirmant la valeur de la citoyenneté canadienne. Cela protégerait notre souveraineté, en établissant les conséquences du meurtre de Canadiens et en démontrant que leurs meurtriers ne sont pas les bienvenus au Canada. La collecte de preuves dans le cadre d'une enquête structurelle faciliterait des poursuites au Canada ou des mécanismes à l'étranger. Cela aiderait également l'Agence des services frontaliers du Canada à identifier et à refuser l'entrée aux auteurs, dont un bon nombre sont susceptibles de venir au Canada à mesure que les conditions en Iran continuent de se détériorer.

Encore une fois, deux organismes d'experts indépendants des Nations unies ont déterminé que les actes de ces auteurs peuvent constituer des crimes contre l'humanité. Ils devraient faire l'objet d'une enquête et être poursuivis en justice.

Le Canada a l'occasion et le devoir de mener la charge au nom des victimes canadiennes privées de justice, au nom des braves Iraniens qui sont aux premières lignes de la lutte pour notre humanité commune, et au nom des principes fondamentaux de justice et de primauté du droit de notre pays qui font actuellement l'objet d'une attaque mondiale.

Merci.

● (1650)

Le président: Merci.

J'invite Mme Kimberly Lenz à prendre la parole pour quatre minutes, s'il vous plaît.

Kimberly Lenz (chargée des politiques et des programmes, Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne): Merci.

Mon intervention d'aujourd'hui porte sur le besoin urgent d'une réponse canadienne décisive à la répression généralisée de la République islamique contre les manifestants pacifiques, et son agression extérieure à l'étranger.

L'ampleur de la brutalité systématique du régime est sans précédent. Selon des estimations prudentes, comme nous l'avons entendu, au moins 33 000 Iraniens ont été massacrés, et les évaluations crédibles vont beaucoup plus loin. Les experts décrivent cela comme le pire massacre de l'histoire moderne de l'Iran, et d'autres

concluent qu'il répond au seuil légal des crimes contre l'humanité. Les tueries se poursuivent, et la magistrature du régime a annoncé l'exécution imminente de milliers de détenus.

Parallèlement, le Canada et les démocraties libérales sont confrontés à des menaces croissantes de la part de la République islamique et de ses mandataires. Le SCRS, le G7 et une vaste coalition de démocraties ont averti d'une répression transnationale en expansion et de menaces létales.

Il s'agit d'un moment historique et décisif. Le leadership canadien s'appuierait sur l'élan politique croissant pour priver le régime de la liberté d'agir en toute impunité.

Nous exhortons le gouvernement canadien à cibler l'architecte de ces menaces, le CGRI, en démantelant ses réseaux au moyen de deux mesures clés.

Premièrement, le Canada devrait promouvoir et appuyer l'interdiction du CGRI en tant qu'entité terroriste avec des partenaires aux vues similaires, particulièrement le Royaume-Uni, où les parlementaires réclament l'adoption rapide d'une loi habilitante et la désignation du groupe.

Deuxièmement, il devrait approfondir la coordination avec ses alliés, notamment l'Union européenne, qui a convenu à l'unanimité de cette désignation la semaine dernière. L'amélioration de l'échange de renseignements, de la collaboration avec les organismes d'application de la loi et le système judiciaire, ainsi que l'harmonisation des sanctions, renforceraient la sécurité nationale et mondiale.

Les Iraniens continuent de s'élever contre la tyrannie du régime et de risquer leur vie à la poursuite d'un Iran laïc et démocratique, fondé sur les droits de la personne. Le Canada doit réagir de toute urgence et avec détermination.

Je vous remercie de m'avoir accordé la parole.

Le président: J'aimerais maintenant commencer le premier tour de questions et réponses.

J'invite M. Majumdar à prendre la parole pour sept minutes.

La parole est à vous.

Shuvaloy Majumdar: Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'avoir témoigné au nom d'un peuple soumis à une oppression aussi brutale par un régime brutal.

Madame Nazanin Afshin-Jam MacKay, j'aimerais vous poser ma première question.

Vous avez fait une mise en garde au sujet de la propagande que le régime déploie pour sa propre préservation. Vous avez mentionné dans votre témoignage qu'il pourrait utiliser les cadavres des victimes qu'il a assassinées et massacrées, et les prépositionner, en vue d'une attaque potentielle contre la brutalité et l'infrastructure du régime. Puis-je vous demander de prendre quelques minutes pour revenir sur ce que les Canadiens et le monde entier doivent s'attendre à voir, quant aux intentions du régime de se servir des victimes pour assurer sa propre défense?

• (1655)

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Absolument. Je parlais tout à l'heure des familles qui doivent fouiller dans les housses mortuaires. Ce que nous avons remarqué, c'est qu'il y a moins de femmes et d'enfants. Les Iraniens ont commencé à se demander où étaient les femmes et les enfants. Ce n'est pas seulement parce qu'un nombre disproportionné d'hommes sont descendus dans la rue, car ce qui distingue cette vague de manifestations de la précédente, c'est la participation d'un échantillon représentatif de la société, de gens de tous les âges, de toutes les classes, de toutes les ethnies, etc. C'était une véritable révolution nationale, et quand les familles fouillaient, elles ne trouvaient pas les femmes et les enfants. Ce qui a été découvert, c'est que le régime conserve ces corps dans des camions frigorifiques et des entrepôts afin qu'en cas d'intervention étrangère, il puisse les utiliser comme preuves des morts causées par des pays étrangers, comme les États-Unis ou Israël.

Il utilisera tous les moyens et toutes les occasions possibles pour blâmer quelqu'un d'autre ou un pays autre que lui-même.

Shuvaloy Majumdar: C'est un témoignage brutal, et je vous suis reconnaissant de votre franchise. Je sais qu'il n'est pas facile de parler d'êtres humains qui subissent ce genre de violence d'abord en étant assassinés, et ensuite en servant d'accessoires pour protéger le régime.

J'ai eu l'expérience de confronter ce régime dès 2006 en Irak et en Afghanistan, où il a adopté certaines des tactiques les plus odieuses que nous ayons jamais vues dans l'histoire de la guerre. L'imagination et l'ambition qu'ils déploient reposent sur un ensemble de valeurs que, à mon avis, beaucoup d'Occidentaux n'apprécient pas nécessairement. Ce n'est pas une culture de la vie; c'est une célébration de la mort, une ambition nihiliste d'éradiquer des peuples et une ambition sectaire de contrôler le monde, sinon la région, pour commencer.

Monsieur Shahrooz, je vais maintenant m'adresser à vous.

Votre puissant témoignage a imploré les dirigeants canadiens de faire plus que parler, de faire plus que des déclarations. De janvier à aujourd'hui, le gouvernement du Canada est resté totalement silencieux. J'aimerais vous donner une minute pour développer votre réflexion sur ce que, dans un monde réel, vous auriez préféré voir votre gouvernement faire. C'est un gouvernement qui est censé représenter les familles des victimes du vol PS752, des prisonniers assassinés, des prisonniers torturés, des prisonniers qui sont toujours détenus dans la prison d'Evin. Dites-moi, dites-nous, faites part au Canada de votre point de vue, s'il vous plaît, monsieur.

Kaveh Shahrooz: Merci, monsieur Majumdar.

Oui, ce que nous avons entendu de la part de notre gouvernement est, à mon avis, terriblement inadéquat. Nous avons entendu des déclarations de condamnation, qui sont bien accueillies, mais il faut vraiment faire beaucoup plus.

Le Canada a un rôle unique à jouer. Le Canada compte une très importante population irano-canadienne, comme nous pouvons le voir avec les dizaines, voire les centaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue au cours des dernières semaines. Le Canada devrait jouer un rôle de chef de file dans le monde. Une bonne partie de ce que j'ai mentionné dans mon témoignage correspond à ce que le Canada devrait faire.

D'abord et avant tout, le Canada est, malheureusement, devenu un refuge pour les affiliés au régime. Je pense que c'est par là qu'il

faut commencer. Nous avons maintenant les outils nécessaires, avec l'inscription du Corps des gardiens de la révolution islamique, ou CGRI, sur la liste des organisations terroristes et avec certains changements dans nos politiques d'immigration, pour poursuivre les gens qui ont des liens avec le régime, saisir leurs actifs, les expulser du pays et veiller à ce que ceux qui ont des liens avec le régime ne viennent pas ici.

Malheureusement, cela a été trop peu appliqué. Depuis que ces lois sont entrées en vigueur, à ma connaissance, très peu de mesures ont été prises pour lutter contre les nombreux affiliés au régime dans notre pays. Malheureusement, notre désignation du CGRI a rendu la vie très difficile pour les conscrits qui ne voulaient pas servir au sein du CGRI. Leur vie a été rendue difficile, mais ceux qui ont des liens plus étroits avec cette terrible institution n'ont pas été poursuivis. C'est donc un bon point de départ.

De plus, le Canada devrait jouer un rôle de chef de file à l'échelle mondiale. Nous avons franchi cette étape, il y a de nombreuses années, lorsque nous avons fermé notre ambassade et expulsé l'ambassadeur iranien. C'est quelque chose que le reste du monde démocratique doit faire, et le Canada devrait jouer un rôle de chef de file à cet égard. Nous avons été trop silencieux à ce sujet. Je pense que notre politique générale devrait être, comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, que ce régime est illégitime et qu'il doit être traité comme un État paria dans tous les sens du terme. Le Canada devrait jouer un rôle important à cet égard.

• (1700)

Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie de votre témoignage.

Je vais céder la minute qu'il me reste à Mme Kronis.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Je vais vous demander de faire suite brièvement à vos commentaires.

Vous avez parlé des affiliés au régime. Je me demande si vous pouvez nous parler de la façon dont le CGRI utilise d'autres enjeux et ses affiliés pour appuyer sa campagne au Canada.

Kaveh Shahrooz: En plus d'être une force militaire brutale, le CGRI est aussi une force économique très puissante et corrompue en Iran. Il a des liens avec toutes sortes d'acteurs malveillants à travers le monde, des organisations terroristes, des gangs criminels, iet ainsi de suite. Grâce à cette puissance économique, il a réussi à s'engager dans toutes sortes d'activités malveillantes dans la région et dans le monde.

Au Canada, ce qu'il a fait... Il y a des gens qui ont des liens avec cette organisation, qui se sont retrouvés ici, qui ont planqué leur argent dans nos banques. Ils l'ont investi dans des propriétés, des entreprises, etc. C'est vraiment ce que nous devrions combattre. Nous avons maintenant les outils pour le faire. Nous avons simplement besoin de la volonté politique pour agir.

Le président: Merci.

Merci, madame Kronis.

J'invite M. Ehsassi à prendre la parole pour sept minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins. Vous vous concentrez sur les violations des droits de la personne en Iran ou, de façon plus générale, depuis de très nombreuses années. Nous vous sommes donc tous très reconnaissants. Vous êtes ici en raison non seulement des événements qui se sont produits au cours du dernier mois, mais aussi du travail acharné que vous avez accompli année après année.

Si vous me le permettez, je vais commencer par Mme Afshin-Jam MacKay. Vous avez souligné, à juste titre, l'importance de la technologie et la nécessité d'exploiter tous les outils à notre disposition pour veiller à ce que la pratique horribile de ce régime de tout plonger dans la noirceur, ne se reproduise jamais.

Vous avez mentionné Arvancloud — dont je n'avais jamais entendu parler — et le fait que le Royaume-Uni et les États-Unis l'ont déjà inscrite sur la liste. C'est une très bonne suggestion que nous commençons par là, mais pourriez-vous nous parler de l'importance de cette organisation?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Merci, monsieur Ehsassi.

Arvancloud a joué un rôle énorme dans le projet d'intranet du régime. Cette entreprise contrôlait et censurait les versions d'Internet à l'intérieur de l'Iran. Elle a été directement impliquée dans les coupures d'Internet, lorsque des milliers de personnes ont été assassinées — pas seulement cette fois-ci, lors de ces manifestations, mais durant le « Novembre sanglant », où 1 500 personnes ont été tuées en quelques jours.

Je ne connais pas grand-chose à la technologie sous-jacente, mais j'encouragerais votre sous-comité à inviter un jour M. Mehdi Yahyanejad, qui dirige un réseau d'experts en technologie, pour ainsi dire, regroupant un grand nombre de différents groupes de la diaspora iranienne qui oeuvrent dans le secteur technologique. C'est un expert en la matière, et il serait très bien placé pour répondre à certaines de ces questions.

L'hon. Ali Ehsassi: C'est une excellente suggestion, et je vais donner suite à votre recommandation. Je vais communiquer avec M. Yahyanejad. Je suis certain qu'il a des preuves très convaincantes de la raison pour laquelle le Royaume-Uni et les États-Unis ont fait cela, et je suis sûr que...

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Soit dit en passant, il est également responsable de l'envoi de milliers de Starlinks en Iran.

L'hon. Ali Ehsassi: Absolument. Je vous en remercie. Je vais communiquer avec lui.

En ce qui concerne l'autre instrument que vous avez mentionné, Psiphon, comme vous le savez, il a été mis au point à l'Université de Toronto par le Citizen Lab. Il est important que nous fassions tout notre possible pour utiliser ses outils.

Connaissez-vous un autre gouvernement qui a utilisé sa technologie et lui a passé de grosses commandes?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Oui.

L'hon. Ali Ehsassi: Je pose la question parce que plus nous avons d'exemples, plus il nous est facile d'essayer d'inciter nos fonctionnaires à faire de même. Si vous connaissez des exemples d'autres gouvernements qui ont utilisé ou obtenu cette technologie, nous vous en serions reconnaissants.

• (1705)

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Les États-Unis financent cette organisation depuis de nombreuses années, car il s'agit de la plus

grande entreprise fournissant des réseaux privés virtuels, ou RPV, aux Iraniens. Son succès est remarquable.

Comme je l'ai dit, Psiphon a une nouvelle technologie appelée Conduit. Encore une fois, je ne suis pas experte en la matière, mais il me semble qu'elle permet aux citoyens ordinaires de mettre leur bande passante Internet à la disposition des Iraniens en Iran, afin qu'ils puissent l'utiliser pour envoyer des messages, des photos et des vidéos notamment en cas de coupure d'Internet. C'est une véritable bouée de sauvetage. Il ne s'agit pas seulement de communiquer avec ses proches pour prendre des nouvelles de sa mère; cela permet en fait de sauver des vies.

L'hon. Ali Ehsassi: Je vous remercie de votre réponse et de vos conseils.

Monsieur Shahrooz, en ce qui concerne Starlink, je me souviens que nous en avons souvent parlé. Nous avons tous évoqué la nécessité d'agir à ce sujet au cours des trois dernières années. Je suppose que le prix de Starlink a, en fait, chuté pour ce qui est du coût d'achat des unités. Comme on l'a déjà dit, certaines unités ont été envoyées en Iran.

Savez-vous si un gouvernement a financé le déploiement de Starlink dans divers pays? Encore une fois, si j'en parle, ce n'est pas pour dire... Je suis en réalité d'accord avec tout ce que vous avez dit. Je souhaite simplement que nous puissions tous utiliser des exemples plus convaincants.

Kaveh Shahrooz: C'est une excellente question.

À ma connaissance, les gens que ma collègue, Mme Afshin-Jam MacKay, a mentionnés, qui ont travaillé à l'envoi de Starlink en Iran — M. Yahyanejad et d'autres activistes iraniens — se sont fiés au financement, direct ou indirect, du gouvernement des États-Unis. De toute évidence, les États-Unis ne l'ont pas financé directement ou n'ont pas envoyé Starlink directement, mais ils ont financé des groupes de la société civile qui participent à ce projet. Je ne sais pas si l'UE s'est engagée à cet égard, mais je suis certain que les États-Unis l'ont fait. Je pense que c'est un modèle important à suivre pour le Canada.

Encore une fois, comme ma collègue l'a mentionné, c'est une question de vie ou de mort. La raison pour laquelle ils ont fermé Internet était double. Premièrement, c'était pour empêcher les gens de s'organiser et de se coordonner. Deuxièmement, c'était pour que leurs crimes ne soient pas dénoncés en temps réel. Le fait de pouvoir lutter contre cela fait vraiment la différence entre la vie et la mort pour des milliers de personnes.

L'hon. Ali Ehsassi: Absolument. Je vous en remercie.

Je vais maintenant donner la parole à M. Silver, que nous avons eu le plaisir d'accueillir ici à de nombreuses occasions également, compte tenu de son expertise.

Vous avez parlé de l'importance des poursuites. Vous nous avez aussi rappelé que ce régime iranien agit en toute impunité depuis de nombreuses années, et à quel point il est important qu'il rende des comptes.

Quels sont les obstacles, en ce qui concerne l'appareil gouvernemental, aux poursuites judiciaires? Si vous abordiez de nouveau cette question, nous pourrions peut-être mieux faire de notre côté pour encourager l'appareil gouvernemental ici au Canada à passer à l'action.

Brandon Silver: Communiquer, peut-être directement, avec...

Le président: Si c'est possible, répondez rapidement, s'il vous plaît. Le temps est presque écoulé.

Brandon Silver: J'encourage le Comité à envisager de poser ces questions au gouvernement et aux responsables des enquêtes et poursuites éventuelles.

Encore une fois, une enquête structurelle exige simplement le déblocage des ressources nécessaires pour enquêter sur ces crimes contre l'humanité. Il s'agirait d'interroger des Irano-Canadiens au sujet de crimes dont ils auraient été témoins et d'examiner, au regard de la compétence passive, le sort des Canadiens qui ont été tués ou blessés en Iran, ce que la ministre Anand a reconnu publiquement.

Nous l'avons fait de façon constante et concertée à l'égard de l'Ukraine et des crimes commis par Daech contre les yézidis, alors il est clair que l'appareil gouvernemental et les ressources sont là lorsqu'il s'agit d'autres administrations et de crises. Il ne fait aucun doute que les crimes commis contre des Canadiens en Iran le méritent également.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Madame Daemi, vous êtes évidemment en contact avec beaucoup de personnes en Iran comme à l'étranger.

Comme en ont parlé plus tôt certains témoins, le fait que des responsables peuvent vivre à l'étranger, y compris dans des pays démocratiques comme le Canada, a-t-il un impact sur le sentiment d'impunité ou même de sécurité de certains Iraniens dans la diaspora, peu importe où sur la planète?

• (1710)

[Traduction]

Atena Daemi: [Le témoin s'exprime en farsi et l'interprétation en français de ses propos est traduite ainsi:]

Oui, je peux dire avec certitude que la diaspora qui vit à l'étranger... Peu importe comment vous pouvez appuyer les Iraniens en Iran, surtout les prisonniers politiques et les condamnés à mort...

J'ai moi-même été emprisonnée. Les gens qui ont fait campagne pour me soutenir ont été très efficaces. Cela a influencé la façon dont on m'a traitée. Cela m'a apporté un peu de sécurité. Ce n'est pas que mes geôliers ne faisaient rien, mais ils se sont comportés avec prudence.

L'appui de l'extérieur de l'Iran est une voix forte pour le peuple iranien et les prisonniers. Cela incitera le gouvernement iranien à traiter les Iraniens avec prudence. Je crois que si le monde entier érigeait un mur contre lui, nous n'observerions peut-être pas une telle atrocité à l'encontre des droits de la personne. Je pense que ce serait efficace.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Monsieur Silver, c'est un peu à cause de moi que vous êtes souvent invité au Comité, car j'apprécie beaucoup la lumière que vous faites sur les questions que nous étudions.

Des experts internationaux ont conclu qu'en raison de son ampleur, de son organisation et de sa nature intentionnelle, la répression en Iran atteint le seuil juridique des crimes contre l'humanité.

Pouvez-vous expliquer au Comité ce que signifie, concrètement, ce seuil en droit international?

Brandon Silver: Je remercie le député de cette question. Elle est pertinente et importante. Je remercie aussi le Sous-comité de son engagement.

Les Nations unies ont dit, à deux égards et lors de deux rencontres séparées...

[Traduction]

Vous m'excuserez, mais pour être plus clair, je vais poursuivre dans ma langue.

Premièrement, le Groupe de travail de l'Organisation des Nations unies sur la détention arbitraire — composé d'experts indépendants chargés d'analyser la privation de liberté et la détention des personnes — a déterminé, dans les cas précis de Canadiens, que la politique et la pratique iraniennes en matière de prise d'otages constituent des crimes contre l'humanité. Je précise qu'il s'agissait d'une décision quasi judiciaire rendue dans le cas des Canadiens kidnappés en Iran. Cette décision, qui remonte à plusieurs années, n'a donné lieu à aucune mesure.

Un deuxième organe indépendant de l'ONU, la mission d'enquête en Iran, vient de déterminer que les critères définissant les crimes contre l'humanité sont de nouveau réunis. Il y a un certain nombre de considérations à prendre en compte — comme la portée, l'ampleur, la nature généralisée et systématique de l'engagement —, mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans les détails de ce qui constitue un crime contre l'humanité. Cela saute souvent aux yeux. D'après les témoignages et les remarques très émouvants et éloquentes de mes collègues présents à cette table, force est de constater que ce qui se passe en Iran est sans précédent et exige l'application d'une justice mondiale.

Le Canada peut jouer un rôle de premier plan à cet égard. Nos lois et nos cadres juridiques nous offrent la possibilité de nous lever, de nous exprimer et d'agir au nom du courageux peuple iranien, et en particulier des Canadiens qui, dans le passé comme à l'heure actuelle, ont été touchés par ce régime, que ce soit sur le sol canadien ou sur le sol iranien.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Justement, selon vos travaux et d'autres rapports publics, il y aurait environ 700 personnes affiliées au Corps des Gardiens de la révolution islamique qui résident actuellement ici, au Canada.

La GRC, vous en avez parlé, prévoit le déclenchement d'enquêtes structurelles dès qu'il existe des allégations sérieuses de crimes internationaux ayant un lien avec le Canada.

Selon vous, tous les ingrédients sont-ils là pour que la GRC puisse déclencher ces enquêtes?

Je comprends que personne ne veut s'ingérer et dire quoi faire à la police. Toutefois, selon vous, de l'extérieur, en tant qu'expert juridique, pensez-vous que les ingrédients sont là pour permettre aux forces policières de déclencher de telles enquêtes?

[Traduction]

Brandon Silver: Parfaitement. Le Canada est effectivement concerné parce qu'il a une compétence passive en la matière — les victimes, tant passées qu'actuelles, étant canadiennes —, mais il a aussi une compétence active de manière prospective. Il est même fort probable que des Canadiens soient impliqués dans la commission de ces crimes, si l'on considère que 700 personnes liées au Corps des gardiens de la révolution se trouveraient au Canada, et qu'il y en a sans doute plus encore qui fuient le régime ou qui pourraient avoir des liens au Canada. Il y a de fortes chances que nous ayons affaire non seulement à des victimes canadiennes, mais aussi à des auteurs de crimes canadiens. De toute façon, des auteurs de crimes sont certainement présents au Canada.

Comme l'ont mentionné certains de mes collègues au Comité, nous saluons les mesures prises par le gouvernement canadien, en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, pour empêcher l'entrée des membres du Corps des gardiens de la révolution, le CGRI, mais le fait est que beaucoup sont déjà là et qu'ils risquent de se soustraire à ces politiques et dispositions importantes. Les responsables de cette organisation que l'on arrête au Canada ne devraient pas être renvoyés en Iran — ce qui est la politique actuelle du gouvernement canadien — où ils peuvent continuer à tuer. Ils devraient être poursuivis au Canada. Ils devraient être jugés au Canada, où beaucoup de leurs victimes se trouvent et pourraient témoigner et informer le monde entier de ce qui s'est passé.

Deuxièmement, cette enquête structurelle ferait en sorte que ces gens ne se retrouvent pas au Canada. Cela aiderait également à s'assurer que les victimes irano-canadiennes — qui, comme Nazanin l'a indiqué tout à l'heure, croisent souvent dans nos rues les geôliers, les juges et les policiers qui les ont persécutées — puissent s'adresser à un seul endroit où communiquer leurs renseignements aux forces de l'ordre afin que celles-ci puissent agir. Cela permettrait également de garantir que ces auteurs de crimes ne puissent pas entrer dans notre pays.

• (1715)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Afshin-Jam MacKay, vous avez parlé d'Irwin Cotler tantôt. J'ai posé, de prime abord, la question visant à savoir à quel point on se sent en sécurité quand on sait qu'on est une voix libre et forte dans un pays démocratique, mais qu'on sait aussi que, sur ce territoire, il y a des agressions. Je prends l'exemple de M. Cotler, qui a été ciblé, ce qui a incité la Chambre des communes à adopter une motion pour dénoncer ces agressions.

Se sent-on en sécurité sur le territoire lorsqu'on s'oppose, librement et publiquement, à ce régime?

[Traduction]

Le président: Veuillez être brève dans votre réponse. Nous avons dépassé de 20 secondes le temps imparti.

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Je vais, cette fois encore, répondre en anglais, juste pour aller plus vite.

La réponse est non. On ne se sent pas en sécurité. Nous avons tous fui l'Iran — moi en 1979, au début de la révolution, quand mon père a été torturé et presque exécuté par les Gardiens de la révolution. Nous sommes venus ici pour vivre en sécurité, pour connaître la liberté et la démocratie, et pour avoir les choses que tout être humain devrait avoir.

Au lieu de cela, je regarde constamment dans mon dos. C'est ce que j'ai fait quand je suis entrée dans cette pièce, pour voir qui s'y trouvait, qui risquait d'appartenir au régime, et qui allait peut-être se poster au coin de la rue pour m'attendre à la sortie. Je ne suis pas la seule dans ce cas, nous ressentons tous cela. Il ne s'agit pas seulement des militants, mais aussi des personnes ordinaires qui vont simplement manifester. Savez-vous ce qui se passe le lendemain? Leur famille en Iran reçoit un appel disant: « Votre fille a été vue en train de manifester. Vous feriez mieux de l'en empêcher, sinon vous serez la prochaine victime. »

Aucun de nous ne se sent en sécurité, mais ce n'est pas ce que nous devrions ressentir ici, au Canada. Il faut mettre fin à ce régime afin que non seulement nos frères et sœurs iraniens se sentent en sécurité chez eux, mais aussi que les Canadiens se sentent en sécurité ici. Irwin Cotler n'est même pas iranien.

La République islamique d'Iran, qui est le plus grand exportateur de terrorisme de la planète, fournit des milliards de dollars au Hamas, au Hezbollah et aux Houthis. Ce régime a semé la terreur dans le monde entier. Il a bombardé l'immeuble de l'AMIA, l'Association Mutuelle Israélite Argentine. Il a employé...

Le président: Merci. Nous allons vous donner une autre chance. Vous aviez deux minutes, et je dois vous interrompre, je suis désolé.

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Excusez-moi, mais c'est mon dernier point.

Ils ont engagé des Hells Angels du Canada pour aller assassiner un couple dans le Maryland, près de Washington.

Le président: Je suis désolé, mais je dois être équitable.

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Je comprends. Excusez-moi.

Le président: J'invite M. Zuberi à prendre la parole. Allez-y, pour cinq minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leur présence et de nous renseigner, nous, membres du Comité ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous regardent, sur ce qui se passe en Iran. Beaucoup se tiennent au courant de la situation en Iran, et beaucoup, qui sont aussi au fait de l'actualité, savent ce qui se passe et suivent l'information.

Que conseilleriez-vous à ceux qui suivent la situation de près afin qu'ils communiquent efficacement avec la population canadienne sur ce qui se passe sur le terrain? Auriez-vous des conseils à leur donner? Je pense qu'il existe un certain décalage entre les Canadiens moyens, même ceux qui se soucient des droits de la personne, et ceux qui savent ce qui se passe en Iran.

Je donne la parole à qui veut bien répondre.

• (1720)

Le président: Quelqu'un veut-il répondre?

Kaveh Shahrooz: Je pense que c'est une excellente question.

J'aimerais préciser deux ou trois choses aux Canadiens moyens qui se soucient des droits de la personne, mais qui ne suivent peut-être pas cette situation de près.

Tout d'abord, il est important qu'ils sachent pourquoi les Iraniens se battent. À toutes fins utiles, l'Iran pratique un apartheid fondé sur le sexe, la religion et l'ethnicité. Son économie est en chute libre. Comme je l'ai dit au début, le régime est incapable d'assurer l'approvisionnement en eau. Il ne peut pas répondre aux besoins fondamentaux de la population. Je pense que les Canadiens devraient comprendre dans quel profond désespoir se trouvent les Iraniens qui vivent sous ce régime depuis près de 50 ans. C'est la première chose que je voulais préciser.

Le deuxième point que je voudrais porter à l'attention des Canadiens moyens a été soulevé à plusieurs reprises par ce même groupe de témoins. Il ne s'agit pas simplement d'un problème iranien, c'est aussi un problème canadien. C'est un problème qui fait que notre ancien procureur général et ministre de la Justice doit bénéficier d'une protection rapprochée, car ce régime va tenter de l'assassiner. C'est un problème quand le CGRI abat un avion et tue de nombreux citoyens canadiens et résidents permanents de ce pays.

Le problème ne s'arrêtera pas là. Nous devons faire tomber le régime en place si nous voulons vivre en sécurité ici.

Sameer Zuberi: Merci.

Si d'autres personnes veulent ajouter quelque chose, je suis prêt à leur donner la parole.

Brandon Silver: Bien sûr. Merci, monsieur Zuberi.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner les cas et les causes des prisonniers politiques. Ils sont le reflet de la répression interne généralisée et des actes d'agression extérieure de l'Iran.

Le cas du Dr Ahmad Reza Jalali, dont la représentation juridique est assurée par le Centre Raoul Wallenberg, est particulier. Il est un des prisonniers politiques détenus depuis le plus longtemps en Iran. C'est un ressortissant irano-suédois pris en otage, qui a été condamné à mort simplement parce qu'il est médecin et qu'il aide les gens. Il personnifie une histoire humaine que les statistiques ne reflètent pas toujours, et qui exige une action et une attention mondiales. Quand ils se savent surveillés, même les États parias peuvent décider d'épargner la vie de personnes comme celle du Dr Jalali.

Une fois encore, nous avons là une illustration des enjeux politiques plus vastes auxquels nous avons affaire ainsi que de l'instrumentalisation de la justice et de la violence étatique pour détenir arbitrairement des ressortissants étrangers. Cela, comme l'a indiqué Nazanin dans son témoignage, pour cibler des médecins qui soignent des malades. Ils sont criminalisés. Les avocats qui défendent des innocents sont emprisonnés, et les journalistes qui ne font que rapporter des faits sont harcelés et assassinés. Il est important d'attirer l'attention du monde sur cette situation et de chercher à y remédier.

Tout à l'heure, nous avons parlé des sanctions Magnitsky qui sont ciblées, et je voudrais simplement profiter de l'occasion pour réaffirmer et réitérer l'urgence de poursuivre dans cette voie. Bien que le Canada ait mis en œuvre, et de manière louable, des sanctions ciblées étendues, nous avons omis le principal architecte de tous ces crimes dont vous avez entendu parler aujourd'hui, à savoir l'ayatollah. Nul argument valable ne peut être opposé à l'imposition de sanctions contre un chef d'État. Nicolás Maduro et Vladimir Poutine ont été sanctionnés. Nous devrions faire de même avec l'ayatollah et tous les autres architectes de la répression actuelle en Iran. Cela permettrait de les dénoncer et de les humilier, et de garantir que notre souveraineté et nos normes canadiennes ne soient pas

corrompues par leurs gains mal acquis. Cela les empêcherait d'envoyer des membres de leur famille ou d'investir et de blanchir de l'argent au Canada.

Cela enverrait un retentissant message de solidarité avec le peuple iranien.

Je vais simplement réitérer nos recommandations: sanctionner l'ayatollah en tant qu'architecte de la répression; lancer une enquête structurelle sur les crimes contre l'humanité, et engager un dialogue bilatéral et multilatéral avec le Royaume-Uni et les autres pays du G7 afin de veiller à ce que nos alliés bloquent les activités du renseignement étranger, qu'ils s'échangent le renseignement entre eux et qu'ils agissent contre la guerre menée par le Corps des gardiens de la révolution islamique.

Sameer Zuberi: Merci.

Dans la suite des témoignages, j'espère en apprendre davantage sur ce qu'il advient des prisonniers, de ceux qui sont actuellement emprisonnés, et sur ce que nous pouvons faire pour les soutenir.

Le président: Merci, monsieur Zuberi.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pendant cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président.

Maintenant que j'ai un peu plus de temps à ma disposition, je commencerai par vous remercier toutes et tous de nous avoir fait part de vos expériences, de vos vulnérabilités et de vos craintes, en particulier Mme Daemi, pour qui c'est le milieu de la nuit. Il est presque deux heures du matin dans son coin de monde.

Je tiens vraiment à saluer ces témoignages, car la communauté persane de ma circonscription est extrêmement inquiète pour ses proches. Plus encore, bien de ses membres revivent les expériences qui les ont poussés à venir au Canada. Cette question me touche également de très près, car, il y a 30 ans, le régime iranien a commandité un attentat suicide à la bombe dans un autobus qui a coûté la vie à l'une de mes amies et camarades de classe, Alisa Flatow.

Je dis cela en raison de l'aspect longitudinal de cette question. Au fil des ans, l'Iran a été visé par diverses sanctions. Les gouvernements ont fait des déclarations, l'ONU a adopté des résolutions, des poursuites judiciaires ont été intentées et des frappes ciblées ont été menées. De nombreuses mesures ont été prises au cours de la dernière décennie, mais elles ont toutes été vaines, car le régime a persisté.

Madame Afshin-Jam MacKay, je vais commencer par vous et vous demander ce qui, selon vous, permet au régime iranien de perdurer. Pourquoi ce régime est-il encore en place?

• (1725)

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Le régime survit parce qu'il ponctionne à chaque Iranien son argent, sa dignité et ses droits humains. Le régime a accumulé une masse de ressources, mais pour en faire quoi? Plutôt que de servir son peuple, il investit dans le terrorisme et la répression ainsi que dans la promotion de sa propre mafia, car le CGRI n'est en réalité qu'une mafia qui contrôle les finances de toute la nation. Le régime et le CGRI s'épaulent mutuellement. Par ailleurs, les régimes autoritaires voisins soutiennent ce régime particulier. Ils s'inspirent du même manuel de répression et finissent par ne pas servir leur propre peuple.

Je vais m'arrêter ici.

Tamara Kronis: Merci beaucoup.

Je veux simplement m'assurer que mon collègue, le député Ho, ait également l'occasion de poser des questions.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci.

Ma question s'adresse à Mme Afshin-Jam MacKay.

Vous avez parlé du rôle que le Canada pourrait jouer dans le soutien au centre de gestion de crise pour experts des questions iraniennes lors d'une éventuelle transition de régime, advenant que celle-ci ait lieu. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Selon vous, quel rôle les leaders de la transition pourraient-ils jouer?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Lors des manifestations du mouvement révolutionnaire « Femme, vie, liberté », j'ai constaté d'importants chevauchements dans le travail des différents groupes de la diaspora iranienne, avec peut-être cinq personnes qui alimentaient des bases de données de personnes tuées ou blessées. J'ai commencé par demander à certains de ces groupes de la diaspora iranienne de se réunir pour se communiquer des informations entre eux, afin de créer des synergies et d'être plus efficaces et performants.

En fin de compte, nous avons rassemblé 100 groupes de la diaspora iranienne et 200 imminents chefs de file actifs au sein de cette diaspora qui possédaient tous des compétences variées dans divers domaines, comme la communication, les droits de la personne ou la médecine. J'ai compris que, si nous parvenions à trouver un moyen de centraliser ces différentes entités ou ces divers îlots, nous pourrions être beaucoup plus efficaces.

C'est la base. Nous travaillons déjà ensemble et faisons de grandes choses. Si le gouvernement du Canada, par exemple, nous fournissait un lieu où nous assurerait un certain soutien, nous pourrions vraiment prendre de l'essor et être beaucoup plus productifs.

Vincent Ho: Voici ma dernière question.

Pensez-vous que le prince héritier Reza Pahlavi a un rôle à jouer dans cette phase de transition? Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Cette question m'est-elle adressée?

Vincent Ho: Oui.

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Tout à fait.

Le prince héritier Reza Pahlavi s'est autoproclamé leader du mouvement de transition. Si beaucoup le suivent et souscrivent à sa position, d'autres, issus de communautés ethniques différentes et n'ayant pas la même sensibilité politique, estiment que le leader de la transition appartient à leur propre communauté.

Je pense que le prince héritier verrait son pouvoir d'unification décuplé s'il se montrait ouvert à ces différents groupes et à un équilibre des pouvoirs, ainsi qu'à la création d'un conseil de représentants chargé d'aider à guider cette phase de transition.

• (1730)

Le président: Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Brunelle-Duceppe.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Silver, j'ai oublié de vous poser une question tantôt au bénéfice du Comité et des analystes.

Selon votre expertise, encore une fois, le caractère généralisé et systématique de ces violations des droits de la personne est-il clairement établi, aujourd'hui?

[Traduction]

Brandon Silver: Oui, il est clair que des crimes contre l'humanité ont été commis et continuent de l'être tandis que nous nous parlons, ce qui justifie une enquête structurelle.

Vous trouverez les critères de la GRC pour ouvrir une enquête sur des crimes contre l'humanité à la page consacrée aux enquêtes structurelles et aux enquêtes sensibles, et il est très clair que ces critères sont remplis.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, monsieur Silver.

Monsieur Abeyat, vous n'avez pas eu l'occasion de parler beaucoup. Je vous offre un peu de temps, parce que vous vouliez peut-être ajouter quelque chose qui n'a pas nécessairement été dit. Il y a eu beaucoup de questions et de réponses.

Y a-t-il quelque chose que vous voulez absolument ajouter, au bénéfice du Comité?

[Traduction]

Farough Abeyat: Ma collègue a très bien résumé tout ce qui a été dit. Je voudrais ajouter quelques informations sur le peuple ahwazi et sur ce qu'il a subi. C'est la même chose que pour tout le monde, à la seule différence qu'on n'en parle pas autant que pour les Iraniens. Tout ce qui arrive actuellement au peuple ahwazi est passé sous silence. Cela passe inaperçu. C'est semblable au conflit israélo-palestinien, à la différence près qu'on n'en parle pas.

Les Ahwazis vivent la même chose. C'est pareil. Ils ont été torturés et tués. Tout ce qui leur arrive va à l'encontre de tout ce qui est humanitaire et correct. Tout ce qui lui arrive est un accroc aux principes de justice et d'humanité. Comme tout le monde l'a dit, j'espère que nous pourrions trouver une solution pour faire entendre davan- tage la voix des Ahwaziens.

Merci.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Afshin-Jam MacKay, j'aimerais revenir à la dernière question de mon collègue conservateur, parce que je pense que nous sommes capables d'aborder ici des questions plutôt délicates.

Comme députés, toutes sortes de personnes communiquent avec nous pour que nous nous positionnions de leur côté. Dans le cas de l'Iran, nous avons été interpellés par des partisans du fils du chah et par le mouvement « Femme, Vie, Liberté ». Le Conseil national de la résistance iranienne, de Mme Radjavi, a aussi communiqué avec nous.

Ne devrions-nous pas nous assurer d'abord et avant tout de nous concentrer sur les exactions commises par le régime présentement, et peut-être être prudents avant de nous positionner aux côtés de certains groupes qui sont — je ne dis pas qu'ils le sont tous — plus controversés que d'autres?

[Traduction]

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Je tiens à préciser que le peuple iranien est uni. Nous sommes unis dans notre volonté de faire tomber le régime. Nous aspirons tous à la démocratie. Nous aspirons à la primauté du droit. Nous aspirons à une constitution fondée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous sommes tous unis sur ce front.

À cette table, vous voyez une diversité de sensibilités politiques. Pour le moment, il est avisé de laisser de côté nos divergences sur ce plan. Les parlementaires que vous êtes doivent évidemment rencontrer des représentants de tous les courants, mais sachez qu'en fin de compte, nous luttons tous pour la même chose.

Une fois que le régime sera tombé et que nous pourrions aller voter, les gens pourront alors exprimer leur allégeance politique et nous en serons à une personne, une voix. D'ici là, je pense que si les gouvernements canadien, américain et européens organisaient une conférence et convoquaient les différentes tendances politiques, ou même des spécialistes des questions iraniennes, nous pourrions vraiment faire un grand pas en avant et libérer notre peuple.

• (1735)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je pense que, le message le plus important que vous venez de livrer, c'est que vous êtes tous unis.

Pour ma part, et c'est le cas aussi pour tous les membres du Comité, je pense, il est extrêmement important de pouvoir livrer ce message, et surtout de pouvoir l'amener un peu plus haut afin que le gouvernement puisse réellement prendre des mesures concrètes pour que ça ne soit pas que des mots et que du vent.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

J'invite maintenant Mme Vandenberg à prendre la parole pour trois minutes.

Anita Vandenberg: Je vais commencer par vous, madame Afshin-Jam MacKay, et m'appuyer sur ce que vous venez de dire au sujet de l'unité. On nous a par ailleurs dit que, contrairement à ce qui s'était passé avec le mouvement « Femme, vie, liberté », cette fois-ci, tout le monde est descendu dans la rue. Malgré la terrible répression, malgré toute la brutalité et les nombreuses atrocités commises, les gens continuent d'affronter les balles. Vous avez même parlé de la sécurité des personnes qui témoignent aujourd'hui, qui surveillent par-dessus leur épaule, mais qui sont tout de même là.

J'aimerais savoir comment les parlementaires, mais aussi les leaders communautaires que nous sommes, pourraient amplifier vos voix. Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire concrètement pour nous assurer que ces voix ne soient pas réduites au silence et que toutes les personnes qui se battent si courageusement soient entendues, malgré les efforts du régime pour les réduire au silence?

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Vos voix ont évidemment un retentissement considérable en Iran. Je sais que ce régime donne l'impression de s'en moquer, mais je travaille sur ce dossier depuis de nombreuses années et, quand j'occupais le poste de présidente de l'organisation Stop Child Executions que j'ai cofondée, c'est grâce à des gens comme vous, qui ont amplifié les messages de ces enfants condamnés à mort, que ceux-ci ont finalement été libérés. Par

exemple, dans le cas de ce médecin qui est toujours condamné à mort, simplement parce qu'il a aidé des victimes de ce massacre, vos voix, même un simple tweet peut faire toute la différence.

Nous vous demandons bien sûr plus que de simples tweets. Nous souhaitons que vous fassiez de cette question votre cause. Encore une fois, il ne s'agit pas d'une question iranienne. Elle concerne la sécurité et la fiabilité de tous les Canadiens et du monde entier.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup.

Madame Atena Daemi, vous avez évoqué la nécessité d'une coalition de pays. Vous avez parlé de la possibilité que les pays du G7 prennent l'initiative. Pourquoi est-il si important que cela se fasse par le biais d'une coalition et que le monde se mobilise?

Atena Daemi: [La témoin s'exprime en farsi et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Quoi qu'il en soit, je dirais que c'est très important. Quand les droits de la personne sont bafoués, les pays démocratiques doivent prendre position. C'est très important, mais je pense que si l'action est concertée — j'ai appris cela en prison —, s'il s'agit d'un rassemblement, on crée une force commune. Les coalitions sont beaucoup plus puissantes que les individus.

Anita Vandenberg: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Non. Merci, madame Vandenberg.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pendant trois minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais adresser la question suivante à M. Silver.

Vous avez tous ouvertement parlé de l'implication du CGRI au Canada et de son ingérence dans notre vie civile et dans notre processus politique. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est du registre sur l'ingérence étrangère, où en sommes-nous à cet égard et en quoi pourrait-il nous être utile.

Brandon Silver: Je vous remercie pour cette question importante concernant la répression transnationale et l'ingérence étrangère de l'Iran.

Bien que je n'aie pas étudié la question suffisamment en profondeur pour pouvoir répondre à cette question, j'aimerais vous parler de façon générale de la nécessité de continuer à tenir l'Iran responsable de son ingérence étrangère et de sa répression transnationale, en coordination avec nos alliés.

Je tiens à souligner que la politique actuelle du Canada, par rapport à celle d'autres pays qui envisagent d'interdire le CGRI, consiste à faire discrètement pression contre cette organisation. Le Canada a mis le CGRI à l'index, mais il encourage ses alliés à ne pas le faire, afin de maintenir un certain lien avec elle ou de disposer d'un canal de communication. À l'insistance des parlementaires, cette situation pourrait évoluer. Tandis que le Royaume-Uni envisage cette mise à l'index et que notre haut-commissariat à Londres fait pression pour que cela n'arrive pas, il serait important que les parlementaires envoient un message indiquant que le CGRI devrait être interdit par nos alliés, comme l'a fait l'Union européenne et comme le Royaume-Uni devrait le faire.

Vous avez fait allusion à un cas d'ingérence étrangère au sein du G7. Notre gouvernement a coordonné la production d'une déclaration très importante au niveau du G7, quand nous en assurons la présidence, pour dénoncer cette ingérence étrangère. Il semble contradictoire que le Canada ait ensuite fait pression pour que le CGRI ne soit pas déclaré comme organisation terroriste, et au contraire plus logique d'inciter nos alliés à suivre notre exemple. Si nos alliés se joignent à nous et partagent avec nous leurs renseignements et leurs forces de l'ordre, ce pourrait être un moyen très efficace de limiter l'exposition des Canadiens à cette menace.

• (1740)

Tamara Kronis: Monsieur Shahrooz, souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet, en particulier en ce qui concerne l'ingérence du CGRI au Canada et en politique canadienne?

Kaveh Shahrooz: Tout à fait. Je pense qu'il est essentiel que nous prenions cette question au sérieux.

En ce qui concerne le registre, je dois dire qu'à l'instar de M. Silver, je ne l'ai pas suffisamment bien étudié, mais l'ingérence étrangère est une réalité, et elle se produit au Canada. Malheureusement, la commission d'enquête que nous avons mise sur pied n'a pas examiné de manière suffisamment approfondie le cas de l'Iran; elle s'est intéressée à d'autres acteurs malveillants. Je pense vraiment qu'il est essentiel que nous examinions de plus près l'ingérence iranienne au Canada, le rôle de ce pays dans la répression transnationale, son rôle dans l'influence de nos élections et son rôle dans la cyberguerre ici au Canada.

Je pense qu'il est vraiment essentiel, pour revenir à un point soulevé plus tôt, que nous coordonnions nos efforts. Ils ne visent pas seulement le Canada; ils essaient de semer le chaos dans tout le monde libre, il est donc très important que nous menions ce travail en coordination avec des pays partageant les mêmes idées, avec d'autres nations du G7.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour trois minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Silver, n'y a-t-il pas un risque — disons-le comme ça — que le Canada soit perçu comme un refuge pour des auteurs présumés de crimes contre l'humanité s'il n'y a jamais d'enquêtes qui sont lancées?

Brandon Silver: C'est exactement ça.

Ça envoie aux pires tortionnaires du régime en Iran le message que le Canada est ouvert à l'idée de leur présence sur son territoire.

Déjà, on constate que 700 gendarmes de l'ayatollah voient le Canada comme un endroit où envoyer leur argent, où prendre leurs vacances et où envoyer leur famille pour leurs études. C'est déjà envoyer un message à l'Iran. Quand on laisse les crimes contre le peuple iranien et des Canadiens continuer et qu'on laisse la porte ouverte à ces gens, ça envoie un mauvais message.

Au contraire, si on lance des poursuites et des enquêtes, ça envoie le message que ces tortionnaires et ces meurtriers ne sont pas les bienvenus dans notre pays. C'est un message important. Pendant que la situation se déstabilise en Iran, beaucoup de gens vont fuir. Le Canada peut être une première destination pour ces gens. C'est quelque chose de très urgent et de sensible. Il faut envoyer ce message très rapidement aux dirigeants de l'Iran.

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Afshin-Jam Mackay, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Le Canada est déjà considéré comme un refuge pour les affiliés du régime. Ils y apportent des milliards de dollars d'argent blanchi.

Je suis en contact avec un lanceur d'alerte qui pourrait vous fournir les noms, les comptes et les montants transférés entre banques, parce qu'il était lui-même banquier et qu'il connaît toutes les transactions. J'en ai informé le SCRS. J'en ai informé la police, mais elle ne prend même pas la peine de l'appeler pour s'enquérir sur les nombreuses pages de documentation qu'il possède.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Nous nous en reparlerons après la réunion du Comité.

Merci.

Nazanin Afshin-Jam MacKay: Merci.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Au nom du Comité, je tiens à remercier nos excellents témoins. Merci d'être avec nous. Merci pour vos réponses pertinentes. Elles ont éclairé les travaux de ce sous-comité. Je crois que chacun d'entre nous ici comprend mieux la situation en Iran grâce à ce que vous nous avez dit au cours de cette excellente réunion.

Plaît-il au comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée. Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>